



**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(DEPI)/MED WG.376/2  
11 avril 2013

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

1<sup>ère</sup> Réunion des Points focaux du PAM

Athènes (Grèce), 22 avril – 23 avril 2013

**Ordre du Jour Provisoire Annoté**



## Ordre du Jour Provisoire Annoté

### Introduction

Les objectifs principaux de la Réunion des points focaux PAM sont de discuter et de fournir des indications au Secrétariat concernant les étapes suivantes liées à la Révision fonctionnelle élargie du système du PAM PNUE ainsi que les priorités et principes pour la préparation du programme de travail pour l'exercice biennal 2014-2015. Selon les indications reçues, le Secrétariat développera davantage les deux documents à examiner par la prochaine réunion des Points focaux du PAM en septembre 2013 et à adopter par la 18<sup>e</sup> Réunion ordinaire des Parties contractantes (décembre 2013).

Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire, pour la présente réunion, ont été préparées par le Secrétariat afin d'assister la réunion dans ses délibérations.

### Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte à 9h 0 le lundi 22 avril 2013 par la Secrétaire exécutive et Coordinatrice du Plan d'Action pour la Méditerranée – Convention de Barcelone.

### Point 2 de l'ordre du jour: Questions d'organisation

#### a) *Règlement intérieur pour la réunion des Points focaux du PAM*

Le règlement intérieur pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral méditerranéen et ses Protocoles s'appliquera *mutatis mutandis* à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

#### b) *Élection du Bureau*

Sujet à la Règle 20 du règlement intérieur mentionné au paragraphe 2(a), la réunion des Points focaux du PAM doit élire parmi les représentants un Président, quatre vice-présidents et un Rapporteur.

#### c) *Adoption de l'ordre du jour*

Sujet à la Règle 14 du règlement intérieur mentionné au paragraphe 2(a), l'ordre du jour proposé figurant au document UNEP(DEPI)/MED WG 376/1 et annoté dans le présent document sera proposé pour adoption par la réunion. La réunion examinera et adoptera le calendrier proposé en Annexe du présent document (UNEP(DEPI)/MED WG 376/2).

#### d) *Organisation des travaux*

L'ordre du jour annoté provisoire pour la réunion (UNEP(DEPI)/MED WG 376/2) identifie les questions à discuter et les documents connexes. Les documents de la réunion proposent également des mesures à prendre par la réunion des Points focaux du PAM.

Un service d'interprétation en anglais et en français sera assuré durant la réunion. À la fin, les délégués seront invités à examiner et adopter le rapport de la réunion rédigé par le Secrétariat.

**Point 3 de l'ordre du jour: Révision fonctionnelle du système plan d'action pour la Méditerranée/Programme des Nations Unies pour l'environnement (PAM/PNUE)**

La Révision fonctionnelle élargie du système PAM PNUE était basée sur le Paragraphe opérationnel 10 de la décision IG.20/13 sur la Gouvernance, adopté par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone lors de sa 17<sup>e</sup> réunion à Paris. La Révision s'est déroulée de manière méthodologique conformément aux indications reçues par le Bureau de la Convention de Barcelone lors de sa réunion en juillet 2012 (Paris, France). La Secrétaire exécutive du PAM/PNUE introduira l'objet et le cabinet ayant réalisé la Révision (les experts de Dalberg, Mme Johannah Bernstein et M. Wijnand deWit) et présentera leur rapport aux Points focaux PAM qui sera suivi par une discussion des participants. La discussion sera structurée en deux parties. Au cours de la première partie, l'accent sera placé sur les modèles de gestion et la viabilité financière, la seconde partie sera focalisée sur la stratégie et les opérations, la gouvernance et le plan de mise en œuvre.

**Résultat escompté:** Il est attendu que la réunion des Points focaux du PAM fournira leurs opinions sur les propositions faites par la Révision et des recommandations sur la voie à suivre.

<b>Document d'information</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG 376/Inf.3	Révision fonctionnelle du système plan d'action pour la Méditerranée/Programme des Nations Unies pour l'environnement (PAM/PNUE)
UNEP(DEPI)/MED WG 376/Inf.5	Note par le PNUE sur la Révision fonctionnelle élargie
UNEP(DEPI)/MED WG 376/Inf.4	Note par l'OMI sur la Révision fonctionnelle élargie

**Point 4 de l'ordre du jour. Validation des recrutements**

Suite à la demande de la 76<sup>e</sup> réunion du Bureau, le PAM/PNUE présentera à la validation des Points focaux du PAM, la proposition du Secrétariat de dégeler deux postes approuvés par la CdP17 ayant été vacants en raison du départ des anciens titulaires en 2012.

<b>Document de travail</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.376/5	<b>Validation des recrutements</b>

**Point 5 de l'ordre du jour: Discussions préliminaires sur le Programme de travail du PAM pour l'exercice biennal 2014-2015**

Le Secrétaire exécutif et Coordonnateur du PAM/PNUE résumera les opinions du PAM concernant les résultats obtenus et les lacunes restantes dans la mise en œuvre du Programme de travail sur cinq ans (2010-2014) ; les questions à prendre en compte lors du prochain exercice biennal sur la base du statut de mise en œuvre de l'actuel Programme de travail ; les questions émergentes présentant un intérêt pour la préparation du Programme de travail biennal ; et les principes et priorités directives pour la programmation 2014-2015. La présentation sera suivie d'une discussion.

**Résultat escompté:** Il est attendu que la réunion des Points focaux du PAM fournira des orientations.

<b>Document de travail</b>	
UNEP(DEPI)/MED WG.376/4	Discussions préliminaires sur le Programme de travail du PAM pour l'exercice biennal 2014-2015

**Point 6 de l'ordre du jour: Questions diverses**

Les autres questions pertinentes au Plan d'action pour la Méditerranée et qui pourraient être portées à l'attention de la réunion dans le cadre de ce point par les participants de la réunion ou par le Secrétariat seront discutées sous ce point à l'ordre du jour. Toute proposition concernant ce point doit être émise au cours de la session lorsque l'ordre du jour provisoire et ses annotations, ainsi que le calendrier seront examinés en vue de leur adoption.

Lors de la préparation de l'ordre du jour provisoire, le Secrétariat n'avait aucune question à soulever sous ce point.

**Point 7 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion**

Lors de sa dernière session, la réunion des Points focaux sera invitée à examiner et adopter le projet de rapport préparé par le Secrétariat.

**Point 8 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion**

La réunion devrait être clôturée par le Président à 18h30 le mardi 23 avril 2013.

## Projet d'emploi du temps

DATE	SÉANCE PLÉNIÈRE
<b>Lundi 22 avril 2013</b>	
08h30 – 09h30	<b>Enregistrement</b>
09h30– 09h45	<b>Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion</b>  <b>Point 2 de l'ordre du jour: Questions d'organisation</b> a) Règlement intérieur b) Élection des membres c) Adoption de l'ordre du jour provisoire d) Organisation du travail
09h45 – 12h30	<b>Point 3 de l'ordre du jour: Révision fonctionnelle du système plan d'action pour la Méditerranée/Programme des Nations Unies pour l'environnement (PAM/PNUE)</b>
12h30 – 14h00	<b>Pause déjeuner</b>
14h00 – 16h30	<b>Point 3 de l'ordre du jour: Révision fonctionnelle du système plan d'action pour la Méditerranée/Programme des Nations Unies pour l'environnement (PAM/PNUE) (suite)</b>
16h30-17h00	<b>Point 4 de l'ordre du jour. Validation des recrutements</b>
<b>Mardi 23 avril 2013</b>	
09h30– 12h00	<b>Point 5 de l'ordre du jour: Discussions préliminaires sur le Programme de travail du PAM pour l'exercice biennal 2014-2015</b>
12h00 – 12h30	<b>Point 6 de l'ordre du jour: Questions diverses</b>
12h30 – 15h30	<b>Pause déjeuner</b>
15h30 – 18h30	<b>Point 7 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion</b>  <b>Point 8 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion</b>